

Fiche d'inscription à la formation

CQP Surveillant.e de Nuit - duau

Titre Maître.sse de maison - du.....au.....

ETAT CIVIL

Nom :

Nom de Jeune Fille :

Prénom :

Né(e) le à Dpt :

ADRESSES

 Adresse personnelle :
.....

Tél :

Adresse mail :

 Adresse professionnelle :
.....

Tél :

Adresse mail :

Je certifie exact les renseignements fournis.

Fait à.....le.....

Signature :



Formalités d'inscription

Inscription à la formation au choix :

- CQP Surveillant(e) de nuit
- Titre Maître.sse de maison

Modalités d'inscription :

- En Formation, hors situation d'emploi :

Financement envisagé :

- Personnel
- CPF
- Pôle Emploi
- Autre (précisez) :

- En Formation, en situation d'emploi :

Financement envisagé :

- Financement employeur
 - Pro A
 - Autre, merci de préciser :
- Autre (précisez) :

Pièces à fournir – obligatoires :

- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Attestation de l'employeur signée
- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes
- Attestation sur l'honneur pour les personnes inscrites hors employeur
- Document PSMSP si effectuée



**Attestation d'Accord de l'employeur
(lorsqu'il y en a un)
pour l'entrée en formation**

**Surveillant(e) de Nuit –Du ...au
Maître(sse) de maison –Du ... au**

Je soussignée (e)

Mme, Mr

Directeur (trice) de l'établissement suivant :

.....
.....

Téléphone :

Fax :

Donne autorisation à

Mme, Mr

Pour suivre la formation :

Surveillant(e) de Nuit

Maître(sse) de Maison

à Etcharry Formation Développement – dans nos locaux - 64480 USTARITZ

A Le

Nom, Signature du Directeur
et cachet de l'établissement

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné.e,

né.e le..... à..... demeurant

.....

candidat.e à la formation préparatoire au CQP Surveillant.e de nuit ou CQP Maître.sse de Maison certifiée ne jamais avoir fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du diplôme (article L227 – 10 du CASF et L133-6 du CASF).

Fait, à

Le

Signature



Modalités de la formation

Les formations sont organisées autour de 3 ou 4 blocs de compétence et d'un module transversal d'accompagnement méthodologique (préparation aux épreuves de certification).

	Titre Maître.sse de Maison	CQP Surveillant.e de Nuit
Bilan de positionnement (cf. Règlement admission)		
BLOC 1 70h (Maîtresse de Maison) 56h (Surveillant de Nuit)	Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie + HACCP et SST	Sécurité des personnes et des biens + EPI et SST
BLOC 2 77h	Accompagnement des personnes	
BLOC 3 49h	Participation à l'équipe pluri-professionnelle	
BLOC 4 28H		Spécificités du travail de nuit en secteur social, médico- social et sanitaire
Module transversal 21h+14h = 35h	Accompagnement méthodologique Validation des Blocs	

Formation dispensée :

- **Maîtresse de Maison : 231 heures (dont 14h d'option)**
- **Surveillant de Nuit : 245 heures (dont 14h d'option)**

La possession d'un titre ou d'un diplôme permet, dans certains cas prévus par les textes, la validation partielle automatique d'un ou plusieurs blocs de compétences des formations visées. Toutes les informations concernant les allègements et dispenses par diplômes sont disponibles sur les documents de cadre réglementaire de chaque diplôme disponibles sur www.etcharry.org.

Nombre de places : Maximum 16 personnes, SN-MM et 2 parcours partiels. Nous retenons les dossiers par ordre chronologique d'arrivée (voir règlement d'admission SN MM)

Stage :

Une période de stage en alternance obligatoire pour les personnes en reconversion professionnelle ou recherche d'emploi :

- Durée : 210h pour un parcours complet ou 70h par bloc de compétences en parcours partiel
- Le stage se déroule en alternance avec les temps de formation.

Certification finale :

- CQP Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire (niveau III)
- Titre Maître.sse de Maison (niveau III)

Dispositions particulières :

Etcharry Formation Développement, dans le cadre du décret n° 2006-26 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées, adhère au programme régional d'accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH).

Cet engagement se traduit par le renforcement de l'accessibilité à l'ensemble de nos formations pour toute personne en situation de handicap, en proposant et en développant si nécessaire, et en fonction des besoins des stagiaires, des adaptations tout au long du parcours de formation et lors du bilan de positionnement.

Pour tout renseignement contacter Barbara Larzabal :

accessibilite@etcharry.org

Montant de la formation :

- Titre Maître.sse de Maison : 3118,50€
- CQP Surveillant.e de Nuit : 3307,50

Contact inscription à la formation :

Séverine HUGLA, Assistante de formation

Mail : severine.hugla@etcharry.org

Annexe – Tableau des dispenses

1.1. Surveillant.e de nuit

	Validations partielles automatiques						
	Qualification professionnelle de SNQ (avant 01/01/2015)	Qualification professionnelle de MM (avant 01/01/2015)	Qualification professionnelle de MM (après 01/01/2015)	DE Accompagnant Educatif et Social	DE Aide-Soignante	Surveillant visiteur de nuit SMS	TP Assistant de vie aux familles
Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens	X (sous réserve de la présentation SST-EPI)					X	
Bloc 2 : Accompagnement des personnes			X	X	X	X	X
Bloc 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle	X	X	X	X	X	X	
Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire						X	

	Validations partielles automatiques							
	BEP Accompagnement soins et services à la personne	BEPA Services aux personnes	CQP Agent de prévention et de sécurité	Titre Moniteur d'atelier	DE Moniteur Educateur	DE TISF	Bac pro ASSP	Bac pro SAPAT
Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens			X					
Bloc 2 : Accompagnement des personnes	X	X		X	X	X	X	X
Bloc 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle	X	X		X	X	X	X	X
Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire								

1.2. Maitresse de maison

	Validations partielles automatiques		
	Qualification professionnelle de SNQ (avant 01/01/2015)	Qualification professionnelle de SNQ (après 01/01/2015)	Qualification professionnelle de MM (avant 01/01/2015)
Bloc 1 : Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie			X (sous réserve attestations SST valide et HACCP)
Bloc 2 : Accompagnement des personnes		X	
Bloc 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle	X	X	X

